

CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles qui a eu lieu **le mercredi 22 janvier 2020**, à 15 h, au local 140 du campus de Gaspé et par vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

MMES

Arseneau Yolaine, directrice générale
Boyer Julie (parents)
Martinet Véronique (professionnels)
Laflamme Josée (universités)
Painchaud France (entreprises)
Solomon Lisandre (enseignante Îles-de-la-Madeleine) à partir de 15 h 50
Stevens Caroline (groupes socio-économiques)

MM.

Arab Malek (groupes socio-économiques) à partir de 15 h 30
Chassé Guillaume (enseignant campus de Gaspé)
Cotton Carol (partenaires du marché du travail)
Côté Tapp Julien (titulaires DEC programmes techniques)
Gagné Jean (directeur des études) à partir de 15 h 30
Solomon Jean-Étienne (titulaires de DEC préuniversitaire) à partir 17 h 15

SONT ABSENTS :

Bourg Lise (personnel de soutien)
Delaney Claudia (entreprises)
Blouin J, Antonio (commissions scolaires)
Cyr Charles (parents)

ASSISTENT À LA RÉUNION

Sylvie Laflamme, secrétaire de réunion
Sylvain Vachon, personnel-cadre observateur

ORDRE DU JOUR DU 22 JANVIER 2020

1. Ouverture de la séance, vérification des présences;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux des 27 et 29 novembre 2019 et votes électroniques ;
4. Procès-verbal du comité exécutif du 27 novembre 2019;
5. Suivi des procès-verbaux des 27 et 29 novembre 2019;
6. Période de questions ;
7. Correspondance :
 - a) Lettre subvention projet « Chat café » ;
 - b) Lettre au maire de la Ville de Gaspé ;
8. Information du président ;
9. Information de la directrice générale ;
 - a) Absence de M. William McNeil à la Fondation;
 - b) Départ de M. Geneviève Rock au campus de Montréal;
 - c) Tournée de campus;
 - d) Appels offres à venir;
 - e) Épaq – simulateur de navigation
10. Nomination au poste de conseiller ou conseillère principale au recrutement international et aux communications;
11. Avis motion au Règlement no 9;
12. Politique sans fumée, mise à jour de la politique;
13. Information du directeur des études
 - a) Rapport préliminaire d'évaluation de la CEEC ;
14. Rapport d'autoévaluation du programme de Techniques du Tourisme d'aventure - campus de Gaspé;
15. Politique des frais de déplacement, mise à jour ;
16. Rapport annuel et états financiers de Merinov pour 2018-2019;
17. Projet d'acquisition d'infrastructures technologiques et mobilières;
18. Demande de renouvellement pour le CCT Nergica;
19. Programme de soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSO – volet 4);
20. Autres sujets;
Campus de Montréal ;
21. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Le président du conseil ouvre la réunion à 15 h 10. La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par Mme Caroline Stevens, il est résolu :

« **D'adopter l'ordre du jour selon le projet déposé.** »

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 27 ET 29 NOVEMBRE 2019 ET DES VOTES ÉLECTRONIQUES

La secrétaire générale est exemptée de la lecture des procès-verbaux qui ont été acheminés aux membres en conformité du Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Une modification est demandée pour de corriger l'orthographe du prénom de M. Huard pour Johnny Huard.

Sur une proposition de Mme Yolaine Arseneau appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

« **D'approuver le procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2019.**»

Sur une proposition de Mme Julie Boyer appuyée par M. Julien Côté-Tapp, il est résolu :

« **D'approuver le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2019.**»

La secrétaire générale présente les résolutions découlant des votes électroniques des 17, 18 et 19 décembre 2019 lesquelles seront consignées au procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2020. Il s'agit des résolutions :

- CA-19-104 pour l'octroi du contrat de rénovation de la piscine du pavillon des Sports Marcel-Bujold,
- CA-19-105 pour le régime d'emprunts à long terme;
- CA-19-106 pour l'octroi du contrat pour le service Internet à la résidence étudiante du campus de Gaspé.

4. PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 27 NOVEMBRE 2019

Les membres ont reçu le procès-verbal à titre informatif.

5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU 27 ET 29 NOVEMBRE 2019

La directrice générale informe les membres des suivis qui ont été donnés aux décisions adoptées lors des réunions des 27 et 29 novembre 2019.

Suivi du procès-verbal du 27 novembre 2019

Nergica

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), agissant comme médiateur, a transmis une lettre au Cégep de Sept-Îles en vue d'obtenir des documents pour faire des vérifications.

Merinov

La rencontre organisée par la firme Dancause, entre les membres fondateurs ainsi que les membres du C.A. de Merinov, a eu lieu le 3 décembre 2019. Cette rencontre visait à faire le suivi des recommandations émises dans le rapport Dancause concernant le diagnostic organisationnel de Merinov. La situation est au même point, il n'y a pas eu d'évolution en ce qui concerne les recommandations émises dans le rapport.

Pour la suite, Dancause rencontrera le personnel de Merinov pour valider certains points mentionnés dans le rapport. Aussi, Dancause convoquera les membres fondateurs afin de discuter du mode de gouvernance avec Merinov.

Par ailleurs, une autre rencontre a également eu lieu entre le cégep et le MEES afin de partager les avis envers les facteurs de risques engendrés par le projet Hub. La discussion a permis d'en arriver à une vision commune de la compréhension des risques que comporte ce projet. En ce sens, Merinov a informé le cégep que le ministère de l'Économie et de l'innovation (MÉI) a terminé l'analyse du projet Hub et a émis ses conclusions. Les démarches se poursuivent entre les intervenants pour la suite du projet. Mentionnons que la demande de renouvellement pour le maintien du CCTT aura lieu en 2021.

Lettre du Rehill Services inc.

Rehills Services inc. a adressé une poursuite à Service d'éducation globale Matrix inc. dans laquelle il réclame des frais de recrutement non payés par Matrix. Le nom du Cégep de la Gaspésie figure dans cette poursuite étant donné qu'il est la maison d'enseignement qui donne la formation et dans laquelle les étudiants sont inscrits.

Soulignons que, selon notre avocat, le cégep n'est pas impliqué dans cette cause et que la directrice générale a contacté Matrix pour obtenir la confirmation du règlement de la poursuite.

Bourse d'études offerte à un étudiant ou une étudiante gaspésienne par le Dr Johny Huard

Les modalités d'attribution de la bourse d'études sont différentes de celles qui avaient été présentées lors de l'annonce, notamment en ce qui concerne la provenance de l'institution scolaire de l'étudiant ou de l'étudiante. Ce dernier n'aurait pas à être inscrit dans un campus du cégep de la Gaspésie et des Îles. Le président contactera M. Huard afin d'obtenir des précisions.

Des soupçons de fraudes dans le système d'immigration québécois

Le collège continue ses démarches pour clarifier la situation. Le collège est toujours en attente d'une réponse à sa demande adressée au ministère de l'Immigration à savoir s'il est vrai que le cégep de la Gaspésie et des Îles est visé par cette enquête.

Programme expérience Québec

La direction a contacté le député, M. Sylvain Roy, pour le rencontrer et est en attente d'une date pour la rencontre.

Résolution concernant la gouvernance des écoles publiques

En réponse à la demande de la Commission scolaire des Îles-de-la-Madeleine, il est convenu de ne pas adopter de résolution, mais plutôt d'envoyer le mémoire produit concernant le projet de loi n° 40.

Campus Montréal, modification des règlements

Le collège est en attente de la réponse à l'avis juridique adressée à la Fédération des cégeps.

Suivi du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2019

Pas de suivi concernant le procès-verbal.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune inscription à la période de questions.

7. CORRESPONDANCE

- Lettre du ministère confirmant la subvention pour le projet « ESL Chat café »

Lettre du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur confirmant une subvention de 106 813 \$ pour le projet : *ESL Chat café* au campus de Gaspé.

- Lettre au maire de la Ville de Gaspé

Le président informe les participants que M. Jules Bélanger lui a fait parvenir une lettre qu'il avait adressée au maire de la Ville de Gaspé en 2003. Cette lettre concernait l'aménagement des espaces dans la ville, notamment la possibilité d'avoir un espace vert au centre-ville de Gaspé. À ce propos, le collège a eu un échange verbal avec la Ville de Gaspé afin de faire connaître son intention, qui va dans le même sens que M. Bélanger, soit de conserver cette espace en vue d'en faire un espace vert, advenant que le terrain où est situé l'aréna soit libre.

8. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président participera au forum des présidents des conseils d'administration qui aura lieu le 23 janvier 2020.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Absence de M. William McNeil à la Fondation Cornélius Brotherton

Mme Yolaine Arseneau informe les participants que M. William McNeil, qui est le président de la Fondation Cornélius Brotherton, connaît des problèmes de santé. Étant donné son absence et le rôle que M. McNeil joue à la fondation, le comité chargé d'évaluer les besoins pour la pérennité de la fondation se réunira afin de voir à une solution pour assurer une présence à la fondation.

Départ de M. Geneviève Rock, directrice adjointe à la formation continue du campus de Montréal

Le contrat de Mme Geneviève Rock qui prenait fin au 31 décembre ne sera pas renouvelé. Le processus de recrutement a été enclenché pour le remplacement. Le titre du poste sera modifié pour : directeur ou directrice responsable de l'enseignement au campus de Montréal.

Tournée de campus

Le directeur des études et la directrice générale ont entrepris une tournée des campus pour rencontrer le personnel. Ils sont accompagnés du coordonnateur du Service informatique.

Jusqu'à maintenant, ils ont rencontré le personnel des campus gaspésiens. Ils se rendront aux Îles-de-la-Madeleine le 29 janvier.

Appels offres à venir

Le cégep procédera à trois appels d'offres pour les projets suivants :

- La résidence étudiante du campus de Gaspé, reconstruction des unités détruites par le feu en mai 2018;
- Le changement des portes extérieures du campus de Gaspé;
- La réfection de la toiture du pavillon Polytechnique à Gaspé.

Résidence étudiante du campus de Gaspé – Présence de moisissures

Une étudiante a contacté un journaliste pour signaler la présence de moisissure dans la résidence étudiante. Après vérification, les rapports d'inspection démontrent qu'il n'y a pas de trace de moisissure et que les propos tenus par l'étudiante n'étaient pas fondés. Devant cette situation, différents gestionnaires ont rencontré l'étudiante. La direction a également publié un communiqué de presse afin de rectifier les faits à la suite de la sortie de ces informations erronées.

Le président rappelle l'importance de conserver les comptes rendus des réunions du comité résidence. En ce qui concerne la composition du comité résidence, M. Guillaume Chassé remplacera Mme Marie Duchesneau.

10. NOMINATION AU POSTE DE CONSEILLER OU CONSEILLÈRE PRINCIPALE AU RECRUTEMENT ET À L'INTERNATIONAL ET AUX COMMUNICATIONS

Le processus d'embauche étant terminé, le comité de sélection soumet sa recommandation au conseil pour le choix de la personne à embaucher. La directrice générale résume le contenu du rapport du comité de sélection et répond aux questions des participants.

Sur une proposition Mme France Painchaud appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

« De nommer Mme Élise Cayouette titulaire du poste de conseillère principale au recrutement et à l'international à compter du 24 février 2020. »

Résolution CA-20-01

11. AVIS DE MOTION POUR MODIFICATION AU RÈGLEMENT NO 9

La direction des études dépose un avis de motion en vue de modifier le Règlement n° 9. Le directeur des études indique en quoi consistent les changements.

Sur une proposition de Mme Julie Boyer appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

« De déposer un avis de motion en vue de modifier le Règlement n° 9 »

Résolution CA-20-02

12. POLITIQUE SANS FUMÉE, MISE À JOUR DE LA POLITIQUE

La politique actuelle est difficile à faire respecter sur les terrains du Cégep de la Gaspésie et des Îles, on signale plusieurs non-respects. Une mise à jour est donc nécessaire afin d'y apporter certains ajustements pour permettre l'application des exigences de la politique.

La directrice générale indique les changements apportés et reçoit les commentaires des membres. Il est suggéré d'ajouter une note dans la politique mentionnant que selon la loi resserrant l'encadrement du cannabis sanctionnée en novembre 2019, il est interdit de consommer ou posséder du cannabis sur les terrains et dans les résidences étudiantes d'un établissement d'enseignement collégial.

Sur une proposition de M. Jean Gagné appuyée par Mme Lisandre Solomon, il est résolu :

« **D'approuver les modifications proposées à la Politique sans fumée.** »

Résolution CA-20-03

13. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Rapport préliminaire d'évaluation de la Commission d'évaluation d'enseignement collégial

La Commission d'évaluation d'enseignement collégial (CEEC) a produit le rapport préliminaire à la suite de l'évaluation des programmes d'assurance qualité. Le directeur des études résume les grandes lignes de ce rapport en faisant ressortir les principaux points. La conclusion du rapport démontre de bons résultats pour l'atteinte des objectifs envers les attentes de la CEEC. Des cinq recommandations émises dans la conclusion du rapport, trois d'entre elles sont déjà en application. La CEEC a conclu son rapport en soulignant le leadership institutionnel exercé par la direction du Collège et la mobilisation de l'ensemble de la communauté concernant la réussite des étudiants. Le président félicite l'équipe de la direction des études pour les résultats obtenus.

14. RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME DE TECHNIQUES DU TOURISME D'AVENTURE - CAMPUS DE GASPÉ

L'autoévaluation du programme est faite dans le cadre de la mise en œuvre de l'assurance-qualité. Le comité d'évaluation a tenu plusieurs rencontres afin de recueillir l'information pour en arriver à établir un plan d'action évolutif pour le programme. De ces travaux découle le rapport d'autoévaluation qui est présenté pour approbation. Le rapport d'autoévaluation a été approuvé par la commission des études et est soumis au conseil pour approbation.

Sur une proposition de M. Malek Arab appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu : chassé

« **D'approuver le rapport d'autoévaluation du programme de *Techniques du tourisme d'aventure* au campus de Gaspé.** »

Résolution CA-20-04

15. POLITIQUE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT – MISE À JOUR

L'article 4.1 de notre politique pour les remboursements de frais de déplacement et de représentation prévoit l'ajustement des allocations liées au kilométrage deux fois par année, soit les 1^{er} mai et 1^{er} novembre en fonction de la directive du Conseil du trésor (6.1.1.11).

Comme le Conseil du trésor a ajusté ses taux en date du 1^{er} octobre 2019, le collège a également procédé à une révision afin de se conformer aux règles du Conseil du trésor.

Mme Yolaine Arseneau présente les modifications apportées. La politique révisée sera publiée sur le portail du personnel.

Sur une proposition de Mme Julie Boyer appuyée par Mme Caroline Stevens, il est résolu :

« D'approuver les modifications à la Politique des frais de déplacement. »

Résolution CA-20-05

16. RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS DE MERINOV POUR 2018-2019

Le comité de suivi des CCTT et le comité d'audit ont analysé les états financiers de Merinov pour 2018-2019 en vue de faire une recommandation au conseil. À la suite de cette rencontre, le comité d'audit a adressé des questions à Merinov pour lesquels il n'a pas obtenu les réponses à ce jour. Ainsi, il est recommandé de reporter l'approbation des états financiers de Merinov.

17. PROJET D'ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES ET MOBILIÈRES

Merinov a déposé en juillet 2019 une demande de financement au programme de soutien aux organisations en recherche et innovation pour financer, en partie, des infrastructures de recherche (PSO volet 4) soit les coûts d'acquisitions relatifs au renouvellement du parc informatique. La demande a été analysée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) qui accepte le financement des dépenses admissibles, à la condition que le Cégep de la Gaspésie et des Îles dépose la demande. Le MEI peut financer jusqu'à 90 % des coûts du projet.

Le coût total estimé du projet est de 1 360 000 \$ (plus ou moins 10 %). Le Cégep devra déboursier une mise de fonds de 10 % (136 000 \$) exigée par le MEI. Le conseil d'administration de Merinov a déjà approuvé la mise de fonds du projet en juin 2019. La mise de fonds sera déduite du montant des conventions d'aide financière provenant du MEI et du MEES que le cégep verse à Merinov pour la gestion du CCTT.

Merinov souhaite obtenir une résolution du CA du cégep afin l'appuyer dans sa demande de financement auprès du MEI pour l'acquisition d'équipements informatiques et de mobilier. Le CCTT a présenté les documents en appui à la demande soit : la présentation de dossier par Merinov, la liste des équipements. En ce qui concerne l'entretien du parc informatique, il sera assuré par une firme de l'externe comme mentionné au contrat.

M. Charles Flageole, coordonnateur de la Recherche et de l'Innovation, répond aux questions des membres en vue d'en arriver à la prise de décision.

Sur une proposition de M. Jean-Étienne Solomon appuyée par Mme France Painchaud, il est résolu :

« D'approuver le dépôt, auprès du ministère de l'Économie et de l'Innovation, de la demande de financement au PSO (volet 4) pour le projet d'infrastructures technologiques et de mobilier.

Autoriser Mme Yolaine Arseneau, directrice générale, à signer, pour et au nom du conseil d'administration, tout document de demande d'aide financière pour le projet intitulé « Infrastructures technologiques de Merinov » au programme de soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation, volet 4 (PSO volet 4) du MEI.

**Autoriser Mme Yolaine Arseneau, directrice générale, à signer, pour et au nom du conseil d'administration, l'entente de prêt à usage d'équipements informatiques et de bureau entre Merinov et le Cégep de la Gaspésie et des Îles.
Désigner M. Charles Flageole, coordonnateur de la recherche et de l'innovation, à titre de gestionnaire et représentant du projet au Cégep de la Gaspésie et des Îles.**

Confirmer le versement de la mise de fonds de 10 % des coûts du projet à être récupéré des montants reçus des conventions d'aide financière pour le fonctionnement du CCTT des pêches. »

Résolution CA-20-06

18. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CCTT NERGICA

En juin 2019, le collège a reçu une lettre du ministère l'avisant qu'il devra déposer, avant le 31 janvier 2020, une demande de renouvellement pour obtenir l'autorisation de maintenir son Centre collégial de transfert de technologie Nergica.

Afin que les activités du CCTT-Nergica se prolongent pour une autre période de 5 ans, soit jusqu'en juin 2025, il est nécessaire d'obtenir une résolution du conseil d'administration afin de présenter la demande au ministère. Nergica ayant présenté les documents nécessaires aux fins d'analyse par le ministère, il est proposé d'adopter une résolution pour le maintien des activités du CCTT-Nergica.

Sur une proposition de Mme Lisandre Solomon appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

« D'approuver la demande de renouvellement de reconnaissance du CCTT-Nergica qui est adressée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et qui est accompagnée des documents suivants :

- **Formulaire de demande de renouvellement signé par la directrice générale du collège;**
- **Bilan des activités de la dernière période de reconnaissance 2015-2020;**
- **Planification stratégique quinquennale 2020-2025 incluant les prévisions budgétaires. »**

Résolution CA-20-07

19. PROGRAMME DE SOUTIEN AU FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION (PSO – VOLET 4)

M. Charles Flageole, coordonnateur du Service de la recherche et de l'Innovation présente le projet et explique en quoi consiste la demande de subvention.

Il s'agit d'un projet d'agrandissement des espaces bureaux et de recherche. Nergica grandit et à ce titre l'organisation souhaite mener à bien, d'ici 2023, un projet d'agrandissement qui lui permettra de se doter de locaux et d'ateliers de recherche aptes à soutenir sa croissance. Située sur les terrains du Cégep de la Gaspésie et des Îles (CGI), cette nouvelle aile deviendra le siège d'un centre de recherche hautement innovant en matière de gestion des bâtiments intelligents ainsi qu'une vitrine pour la formation technique de haut niveau dans les domaines associés.

En 2017, Nergica ajoutait officiellement à ses activités en éolien les domaines de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'intégration des énergies renouvelables. Dans la foulée de la diversification de ses activités, l'équipe du CCTT est passée, entre 2017 et 2019 de 29 à 35 employés et soulignons qu'à l'été 2019, pas moins de 14 stagiaires collégiaux et universitaires se sont joints à l'équipe.

Nergica doit donc aujourd'hui faire face aux réalités qu'impose sa croissance. Pour être en mesure d'atteindre ses objectifs et de livrer une prestation de services dans chacun des

domaines d'activité, Nergica doit, entre autres, embaucher les ressources qui lui permettront d'augmenter en quantité et en diversité son offre de recherche. Or, les locaux actuels ne suffisent plus pour répondre aux besoins de Nergica et ne lui permettent pas d'aller de l'avant en termes d'embauche et de projets.

Puisqu'aucun espace n'est disponible à l'intérieur des murs du Cégep, le CGÎ souhaite se prévaloir d'une aide financière pour mener à bien un projet d'agrandissement. Le projet inclurait aussi la rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment existant afin de le mettre aux normes d'efficacité énergétique en vigueur.

Une période de questions suit et après avoir obtenu réponse à leurs questions, les membres sont en accord pour que le cégep dépose la demande pour savoir si Nergica pourrait obtenir du financement.

Sur une proposition de Mme Julie Boyer appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

- **D'approuver la demande intitulée « Agrandissement des espaces bureaux et de recherche » et le dépôt de celle-ci auprès du MEI avec condition que le cégep s'engage à assumer sa part comme promoteur du projet jusqu'à 10 % de la valeur du projet et qu'une entente entre le Cégep et Nergica sera rédigée afin de récupérer la totalité de cette mise de fonds.**
- **De désigner M. Charles Flageole, coordonnateur du service de la recherche et de l'innovation, comme répondant officiel du Cégep de la Gaspésie et des Îles (l'organisme) et personne autorisée à signer le protocole d'entente de la demande. »**

Résolution CA-20-08

20. AUTRES SUJETS :

Info Matrix

L'entente administrative avec Global Éducation Matrix inc. est réglée, reste à peaufiner quelques annexes.

Matrix souhaiterait ajouter deux nouveaux programmes à l'offre de formation pour l'automne 2020. Le campus de Montréal accueillera 480 nouveaux étudiants et étudiantes en janvier 2020 ce qui portera le total d'inscriptions à 2 200.

Aussi, Groupe Collegia a accepté un contrat de service pour conseiller des cégeps de la région de Québec qui veulent développer un partenariat avec Matrix.

Poste de représentant du personnel professionnel au C.A.

Le mandat de Mme Véronique Martinet se termine le 22 janvier 2020. La secrétaire générale enclenchera le processus pour pourvoir le poste. Le président remercie Mme Martinet pour sa participation au conseil.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 17 h 55 sur une proposition de Mme France Painchaud,

Carol Cotton
Président du conseil d'administration

Yolaine Arseneau,
Directrice générale et secrétaire générale